

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N° 727

présenté par

M. Peytavie, Mme Regol, M. Iordanoff, M. Lucas, Mme Pasquini, Mme Arrighi, M. Thierry, M. Bayou, Mme Belluco, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Julien-Lafferrière, Mme Laernoës, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché et Mme Taillé-Polian

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet un rapport au Parlement avant le 1^{er} mai 2025 qui évalue la qualité de l'accueil des sportifs et des spectateurs en situation de handicap, notamment en termes d'accessibilité de l'évènement. Il dresse des propositions en vue de pérenniser les dispositifs d'accessibilité ainsi que des recommandations pour améliorer l'accessibilité des événements sportifs, et notamment des jeux Olympiques et Paralympiques, à partir du retour sur expériences des jeux de Paris.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le gouvernement ambitionne de faire des ces Jeux Olympiques et Paralympiques un modèle d'inclusivité, notamment en faveur des personnes en situation de handicap.

Toutefois, en l'état actuel, le Groupe Ecologiste fait part de son profond scepticisme quant à l'ambition réelle de ces Jeux à inclure réellement les personnes en situation de handicap, que ce soit dans le domaine des transports publics, de l'accès à la santé ou de l'accessibilité des événements.

A cet effet, nous devons bénéficier d'un retour sur expérience afin de non seulement pérenniser les dispositifs d'accessibilité mis en place mais d'améliorer substantiellement l'organisation d'événements sportifs, sur le modèle des guides d'accessibilité issus des Jeux de Sotchi ou de Sydney.